

COMITE SYNDICAL DU 15 AVRIL 2021 - 14H00

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril à quatorze heures, le Comité syndical régulièrement convoqué en date du 7 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire (article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020), sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 45

Présents (mini 23) : 27

**Quorum atteint**

Nombre de voix

En exercice : 117

Présentes : 69

Exprimées par pouvoirs : 23

**Total : 92**

**Délégués présents :**

**2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Louis BISCARRAT, Jacqueline BOUYAC

**2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteurs chacun de 9 voix) :** Christian MOUNIER, Max RASPAIL

**3 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Corinne FREYCHET, Jean-Pierre LARGUIER, Jérôme BOULETIN

**5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Jean-Pierre RANCHON (Sault), Thierry THIBAUD (Savoillans)

**15 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :** Serge ANDRIEU (Carpentras), Jean-Pierre BRAQUET (Suppléant Caromb), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Sonia JACOBEE (Modène), Aurélie DEVEZE (Suppléante Pernes les Fontaines), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auson)

**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Bénédicte MARTIN à Jacqueline BOUYAC, Michel BISSIERE à Jacqueline BOUYAC, Francis JOUVE (Aurel) à Jean-Pierre RANCHON (Sault), Florence BERTRAND (Crestet) à Alexandre ROUX (Entrechaux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols) à Sonia JACOBEE (Modène)

**Membres associés à voix consultative :** Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux), Jean-Marc GRUSELLE (Chambre du Commerce et d'Industrie de Vaucluse)

**Participaient également à la réunion :** Thierry AUBERT (CMA Vaucluse), Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Odile SIGNORET (PNR Mont-Ventoux), Carole TOUTAIN (Conseil Départemental de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud PACA)

**Excusés/Absents :** Xavier BERNARD (Conseil départemental), Roland RUEGG (Brantes), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Siegfried BIELLE (Aubignan), Jérôme POITEVIN (Blauvac), Gilles GRILLET (Le Barroux), François ILLE (Le Beaucet), Louis BONNET (Mazan), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Alain GABERT (Monieux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Danielle GATIGNOL (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Catherine CLOTA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Edmond ROLLAND (Fédération départementale des Chasseurs)

**Secrétaire de séance :** Alexandre ROUX (Entrechaux) est nommé secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

BUDGET PRINCIPAL M 52

Madame la Présidente, au vu du résultat du Compte Administratif, demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 qui se décompose comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (C)

A – Résultat de l'exercice 2020	+ 206 610,72 €
B - Résultat reporté de 2019	+ 288 310,40 €
C – Résultat de clôture à affecter = A + B	+ 494 921,12 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (D)

Résultat de l'exercice 2020	+ 274 596,50 €
Résultat reporté de 2019	+ 508 842,31 €
D – Solde d'exécution 2020	+ 783 438,81 €

SOLDE DES RAR 2020 (E)

RAR Dépenses	+ 36 868,25 €
RAR Recettes	+ 15 645,00 €
E – Solde RAR	- 21 223,25 €

BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT F = D + E

Excédent de financement	+ 762 215,56 €
-------------------------	----------------

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter au 002, en recette de fonctionnement la somme de  
+ 494 921,12 €

<u>AFFECTATION (C)</u>	+ 494 921,12 €
- Affectation complémentaire en réserve R 1068	+ 0,00 €
- Report en fonctionnement (R002)	+ 494 921,12 €

Le Comité,  
Oùï, l'exposé du Rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,  
Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 27 - Pouvoirs : 5 - Votants : 32  
Suffrages exprimés : Pour : 92 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE l'affectation du résultat de fonctionnement du Budget Principal 2020.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

La Présidente du Parc naturel régional du Mont-  
Ventoux  
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC

